*DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DE DEVELOPPEMENT*

*GRAND PORT MARITIME DE GUYANE*

*ZI de DEGRAD-DES-CANNES*

*97354 REMIRE-MONTJOLY*

|  |
| --- |
| **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**  **(C.C.T.P.)** |

|  |
| --- |
| **«****ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE**  **RELATIF Á L’ASSISTANCE Á MAITRISE D’OUVRAGE**  **POUR LA PHASE 2 DU DEVELOPPEMENT DE L’OBSERVATOIRE INTERPORTUAIRE INTERAMERICAS GATE »**  **PAD-01-25** |

**Version APPEL A CANDIDATURE**

**ARTICLE PRELIMINAIRE**

Ce document est un document provisoire, destiné aux candidats afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de l’étendue de ce qui peut leur être demandé. Il sera complété dans sa version définitive pour les seuls candidats admis à déposer une offre.

**ARTICLE 1 - CONTEXTE**

Dès 2019, le Conseil de Coordination Interportuaire Antilles-Guyane constitué des Grands Ports Maritimes de la GUYANE, de la MARTINIQUE et de la GUADELOUPE a validé l’intérêt de porter la création d’un observatoire économique interportuaire en désignant le GPM de Guyane comme chef de file.

Ainsi le GPM Guyane a lancé :

* En 2019 : une mission de préfiguration d’un observatoire économique interportuaire du Plateau de Guyane à la Caraïbe établissant la pertinence d’un tel outil dans la zone.
* En 2021 : une mission de création d’un observatoire économique interportuaire du Plateau de Guyane à la Caraïbe cofinancée par le Programme de Coopération Interreg Caraïbes (2014-2020) contribuant de la mise en œuvre et l’exploitation de cet observatoire. Ainsi le projet fut lauréat d’un cofinancement à 66.21%. Le GPM GUYANE et ses partenaires GPM MARTINIQUE, GPM GUADELOUPE et Port de Saint-Martin ont assuré l’autofinancement à hauteur de 33.79%. Le partenaire extracommunautaire était la Caribbean Maritime University (CMU)

En 2023 : INTERAMERICAS GATE (IAG) fut créé avec un bilan très positif, clôturant le cofinancement INTERREG CARAIBES. L’observatoire est un outil de partage, d’analyse et de visualisation d’informations économiques, opérationnelles, entre les ports pour leur permettre de mieux connaitre, d’améliorer et de co-construire des réponses à des enjeux communs.

Les partenaires décidèrent en avril 2024 de répondre à un appel à projet d’INTERREG CARAIBES sur la période 2021-2027 permettant de développer l’observatoire, sous la dénomination INTERAMERICAS GATE BOOST (IAG BOOST). Lauréat du cofinancement à hauteur de 85% sur 3.5 ans (à compter du 01/02/2024), le GPM GUYANE et ses partenaires GPM MARTINIQUE, GPM GUADELOUPE et Port de Saint-Martin assurent l’autofinancement à hauteur de 15%. Ce projet reposant sur la coopération interportuaire des territoires de la zone, le partenaire extracommunautaire est la Port Management Association of Caribbean (PMAC).

**ARTICLE 2 - PRÉSENTATION DU PROJET**

IAG est un observatoire économique interportuaire qui concentre et valorise dans un outil en ligne des données commerciales, portuaires et maritimes sur les ports de la Grande Caraïbe. IAG est également une démarche de collaboration interportuaire ayant pour finalité la fluidification et le développement des échanges intrarégionaux. Le projet IAG Boost vise à accélérer le déploiement de l'observatoire pour en faire l'outil de référence dans la zone : enrichir et renforcer la valeur ajoutée de la plateforme, automatiser la collecte et le traitement de données, notamment via l'intelligence artificielle, définir un modèle économique pérenne, faire connaitre, promouvoir IAG et développer les utilisateurs et les ports membres.

Le programme INTERREG capitalise et prolonge donc le projet Interamericas Gate. Il reprendra donc l'outil existant pour l'améliorer. Le projet IAG BOOST bénéficie du retour d'expérience de ce premier projet en particulier sur les problématiques suivantes : difficulté de collecte de la donnée, difficulté de fiabilisation de la donnée, difficulté d'apporter une valeur ajoutée suffisante avec la superposition des données pour monétiser le service.

IAG BOOST répond à ces problématiques via l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'amélioration de la plateforme (notamment pour apporter de la valeur ajoutée apportée aux données centralisées), le développement de connecteurs automatiques pour la systématisation de la collecte de données et sa fiabilisation. Le nouveau partenaire PMAC apporte également un relais commercial fort auprès de 20 ports de la caraïbe et va permettre d'accélérer le déploiement.

Le Programme de Coopération Interreg Caraïbes constitue un cadre moteur pour ces enjeux de collaboration dans la mesure où sa finalité reste de contribuer à l’insertion des RUP dans leur environnement régional en renforçant les relations et le développement des échanges avec les pays voisins.

Les groupes cibles :

Par son fonctionnement, l’observatoire économique distingue différents types d’usagers :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type d’usage** | **Groupe cible** | **Description du Groupe** | **Droits d’accès** |
| **Les utilisateurs contributeurs** | Les ports membres | Ports ayant signé une convention avec l’observatoire cadrant la mise à disposition de données | Accès « privé » aux informations détaillées de tous les ports |
| Les organismes de coopération membres | Organismes ayant signé une convention, représentant plusieurs territoires ou ports dans la zone (AEC, OECO, SICA, COCATRAM, CEPALC, CSA,) |
| **Les utilisateurs non-contributeurs** | Ports non-membres | Ports ne fournissant pas de données | Accès à l’interface publique de l’observatoire, présentant les données agrégées |
| Autres utilisateurs | Universités et organismes de recherche, acteurs économiques privés du maritime / portuaire, importateurs et exportateurs, collectivités territoriales, grand public |

Les 5 partenaires :

* Grand Port Maritime de Guyane : chef de file, pilotage du projet et des opérations de l’observatoire
* Grands Ports Maritimes de Guadeloupe et de Martinique : partenaires communautaires, contribuant à la construction et au fonctionnement de l’observatoire
* Port de Saint-Martin : partenaire communautaire, contribuant à la construction et au fonctionnement de l’observatoire.
* Port Management Association of Caribbean (PMAC), acteur portuaire majeur de la zone, représentant 20 ports de la Caraïbe apportant une richesse de données et des possibilités de benchmarking.

**ARTICLE 3- OBJET DE LA MISSION**

3.1- Décomposition de la mission



Le marché est sous la responsabilité de la Direction de la Prospective et du Développement du GPM Guyane.

Les candidats devront faire des propositions de planning d’exécution du projet.

3.2 Présentation des prestations attendues :

Le marché se décompose en 6 grands domaines pour une durée maximale de 3 ans :

* **Le pilotage global du projet** intégrant la gestion et la coordination avec des équipes et des partenaires dans le respect d’un rétroplanning mis à jour régulièrement. Cela inclut la présentation du projet aux instances des GPM en présentiel ou en distanciel.
  + Pilotage du cofinancement INTERREG (indicateurs, stratégie de communication, process comptable etc.) auprès d’INTERREG CARAIBES, du chef de file et des membres.
  + Reportings physique et financier mensuels et annuels notamment sur Synergie avec validation du chef de file
  + Gestion des Comités de Pilotage et des Comités Techniques (présentations, animations, comptes-rendus, …)
  + Bilan général
* **Le fonctionnent de l’observatoire**,
  + Collecte de données, traitement et valorisation
  + Etablissement du modèle économique et juridique
  + Rédaction des conventions de nouveaux membres, élargissant le périmètre géographique
  + Formation des nouveaux membres par le titulaire
  + Accompagnement technique aux évènementiels internationaux (PMAC, CSA, etc.) et aux évènements de communication avec établissement des présentations et des comptes-rendus de mission
  + Enrichissement continu des thématiques de l’observatoire : économiques, portuaires, maritimes, opérationnelles, environnementales, associé à la diversification des usages et usagers
  + Mise en œuvre de l’autonomie opérationnelle et financière de la plateforme
  + Livrables annuels valorisant les données traitées
* **Le développement « boost » et amélioration de la plateforme**
  + Sourcing, collecte, traitement et alimentation data (auprès des membres et de fournisseurs de données thématiques internationationales : économiques, portuaires, maritimes, opérationnelles, environnementales)
  + Systématisation de la collecte de données, et paramétrisation de connecteurs
  + Création de nouveaux modules, de nouvelles fonctionnalités (dont IA) avec propositions de versions intermédiaires
  + Etablir les préconisations et mise en œuvre des solutions
  + Formation des référents par le titulaire
* **La maintenance et optimisation**
  + Sauvegarde et sécurisation des données
  + Stockage et sécurisation de la plateforme dans un espace dédié.
  + Maintenance et continuité de service, système de monitoring, système de back up, suivi qualité
  + Formation des référents par le titulaire
* **La transition technique** 
  + Etablir la transition technique et opérationnelle de la plateforme et de ses données vers un espace de stockage sécurisé avec le pôle RSI du GPM GUYANE
  + Mises à jour, sauvegarde et sécurisation des données
  + Stockage et sécurisation de la plateforme dans un espace dédié.
  + Maintenance, système de monitoring, système de back up, suivi qualité afin de permettre la continuité de service sans aucuns problèmes techniques
  + Formation des référents par le titulaire
* **Le suivi post cofinancement (autonomie des équipes)**
  + Gérer le contrôle et la certification encadrés par INTERREG
  + Réaliser un audit général de l’observatoire IAG BOOST : rapport final, bilan technique.
  + Former les référents au fonctionnement de l’observatoire, au modèle économique, aux modalités d’export et d’import, aux relations avec les fournisseurs de données et au suivi financier

Chaque domaine est soumis à son issue à la validation des 5 partenaires et Chaque étape est soumise à la validation du chef de file du projet.

**Un rapport global final sera réalisé à l’issue de la période de cofinancement et un audit technique général sera établi à l’issue de la période de transition**.

Les candidats n’ont pas à modifier le présent cahier des charges mais peuvent apporter des éléments complémentaires dans leur offre, qu’ils jugent nécessaires à une bonne réalisation des prestations.

**La parfaite maîtrise de la langue anglaise (parlé et écrit) et des programmes européens est requise.**

**Une grande disponibilité et une grande mobilité du titulaire sont également requises.**